

### Esthéticien social | Esthéticienne sociale

RÉF | 7851

**OBJECTIF ET CONTENU** 

#### **Objectif**

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

### Réaliser les soins esthétiques en s'adaptant aux contingences:

Organiser la mise en place des soins esthétiques; Réaliser les soins esthétiques adaptés aux troubles de la peau/des phanères; Adapter les techniques aux contextes de travail; Etablir une relation humaine appropriée avec l'usager; Déterminer les limites de la prise en charge de l'usager; Transmettre les informations utiles à la prise en charge globale de l'usager avec l'équipe médico-sociale.

# Donner des conseils, des explications en matière de produits, de soins esthétiques, d'artifice, de maquillage :

Conseiller les produits cosmétiques adéquats aux troubles de la peau et des phanères; Orienter à l'acquisition de prothèse capillaire et à l'acquisition et la pose d'accessoire; Favoriser la construction ou le maintien d'une image de soi positive; Relayer auprès de l'entourage les informations nécessaires à une prise en charge esthétique favorisant la détente de l'usager; Organiser et dispenser des ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi...).

#### **Programme**

#### • Cours Professionnels (212h):

Hygiène et sécurité; Ethique et déontologie; Communication et Relation d'aide; Gestion des émotions, gestion du stress; Psychologie générale et psychopathologie; Soins socio-esthétiques et cosmétologie; Approche sociologique des différents services et milieux d'intervention; Connaissance de base en pathologie.

#### • Cours de Gestion (160h):

Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation; Stratégie commerciale; Gestion commerciale;



Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

#### • Pratique professionnelle :

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une **convention de stage** avec un patronformateur, supervisée par un **délégué à la tutelle** qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Un stage actif de 164 heures est obligatoire pour les candidats qui ne peuvent prouver une occupation dans le métier via une convention de stage ou un contrat de travail.

Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

# **Certification(s) visée(s)**

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

### **Type de formation**

**Alternance PME** 

### **ORGANISATION**

#### Durée

1 an

#### **Horaire**

Pour la formation en 1 an : 1ère année : mardi (9h30 à 17h00)

+ quelques samedis matins

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 8 heures

supplémentaires au programme ci-dessus.

Début

Septembre

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi



#### Coût

bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émargeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

#### CONDITION D'ADMISSION

## Prérequis administratifs

#### Formation en 1 an:

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

**Soit,** certificat d'apprentissage "esthéticien" **Soit,** diplôme de chef d'entreprise IFAPME-SFPME "Gestionnaire d'institut de beauté"

**Soit,** avoir réussi les 10 UAA du profil métier sfmq "esthéticien"

**Soit,** être porteur des <u>4 titres de compétence (UC1, 2, 3, 4)</u> associés au métier <u>d'esthéticien</u>

**Soit,** être en possession d'un CESS technique de qualification délivré par le Jury Central de la FWB

**Soit**, être porteur d'un certificat de qualification de 6ème année de l'enseignement secondaire supérieur de plein excercice

**Soit**, être porteur d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale

**ET** participer à une séance d'information obligatoire.

Formation en 3 ans (2 ans + 1 an) : il est possible d'accéder à cette formation en suivant et réussissant les deux premières années de la formation de "Gestionnaire d'un institut de beauté" (fiche Dorifor) dont vous trouverez les conditions d'admission ci-après :

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

**Soit,** 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)

**Soit,** 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)

Soit, Certificat d'apprentissage en esthétique



**Soit,** être porteur des <u>4 titres de compétence (UC1, 2, 3, 4)</u> <u>associés au métier d'esthéticien</u>

**Soit,** CESS technique de qualification par le jury central

**ET** participer à une séance d'information obligatoire.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

#### **Remarques**

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

### **EN PRATIQUE**

# Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur <u>le site de</u>
<u>l'organisme</u>. La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

# Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

#### Organisme

**Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise**Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210 http://www.efp-bxl.be

RÉF: 7851 Document imprimé le 20/04/2024 à 03:40 Màj le 10/04/2024 à 15:18 par SRE Page 4 de 4

